

L'église Saint Jean-Baptiste de Giromagny

Le mot du Maire



La prise de conscience collective de la nocivité des herbicides (désherbants chimiques) pour notre environnement a conduit depuis une décennie à des incitations puis à des réglementations conduisant à l'abandon de cette technique de désherbage par les municipalités.

Bien sûr des traitements de substitution ont été proposés et essayés comme le brûlage ou l'ébouillantage, deux techniques malheureusement coûteuses en énergie et aujourd'hui reconnues comme peu efficaces, ou encore le râpage mécanique à l'aide de brosses rotatives qui nécessite quant à lui un outillage fragile et onéreux qui par ailleurs n'est pas adapté à toutes les situations.

Bien sûr il reste à disposition le bon vieux arrachage manuel mais là on se heurte au temps nécessaire (qui se traduit aussi par un coût bien plus élevé) sans oublier les difficultés de recrutement.

Bref, aucune solution satisfaisante ne semble se dégager pour éliminer de notre centre-ville cet envahissement de la nature qui semble bien capable de « reprendre prestement ses droits » ce qui ne manque pas de déclencher l'irritation de nombreux citoyens à l'égard de la municipalité !

Dans un temps où l'on déplore frénétiquement les coups portés à la nature et à la biodiversité par l'activité humaine, quelle formidable leçon nous donnent ces plantes qui réussissent à s'implanter et à vivre dans des endroits impossibles, profitant de la moindre fissure pour coloniser nos rues et nos trottoirs !

Alors ne serait-il pas temps de regarder ces herbes folles autrement ? Est-il vraiment judicieux de continuer à s'évertuer à ôter le moindre brin d'herbe qui s'insinue dans le bel agencement de nos pierres et de notre bitume ou au contraire ne faudrait-il pas s'en accommoder et le considérer autrement ?

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Soutenez la restauration du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste

Notre église fut construite en 1857 sur l'emplacement de l'ancienne église des Mineurs devenue trop petite pour une population de plus en plus importante. Différents travaux de restauration ont eu lieu ces cent dernières années mais l'état actuel du clocher impose des mesures de restauration qui s'élèvent à plus de 150 000 euros.

Comme pour la construction, qui a été permise par l'engagement individuel des paroissiens, un nouvel élan de générosité est nécessaire pour sauvegarder l'ensemble de l'édifice, véritable écrin pour l'orgue Verschneider inauguré en 1874 puis restauré en 2019. Ces travaux permettront de conserver les capacités d'accueil pour le culte paroissial ainsi que pour les concerts et animations autour de l'instrument proposés notamment par l'association Les amis de l'orgue de Giromagny.

La mairie, propriétaire du bâtiment, a signé une convention avec la Fondation du patrimoine qui se mobilise au quotidien, aux côtés de collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France. L'objectif de la collecte et de percevoir le maximum de dons, le budget communal n'étant pas en mesure d'assurer seul cette dépense dans l'immédiat. La Fondation du patrimoine étant un

organisme reconnu d'utilité publique, les dons peuvent être déduits des impôts à hauteur de 66%.

Pour participer à la restauration, les dons doivent être obligatoirement versés à la Fondation du patrimoine :

- soit en se connectant sur le site internet :

www.fondation-patrimoine.org/79476

- soit par chèque à l'ordre de Fondation du patrimoine église Saint Jean-Baptiste de Giromagny joint au bulletin de don complété et retiré en mairie.



Histoire d'heure :

Vous avez sans doute remarqué que depuis le mois de mars, les quatre cadrans de la pendule de l'église étaient arrêtés sur 11h40. Une entreprise spécialisée est intervenue pour débloquent la situation et ainsi remettre les pendules à l'heure. Malheureusement, seulement trois des quatre cadrans ont pu être débloqués. Le quatrième n'a pu être atteint par les salariés de l'entreprise du fait de la dangerosité du plancher du clocher pourri par les infiltrations d'eau.

Journée du Patrimoine

Le samedi 17 septembre de 14h à 16h, Jean-Jacques Griesser, titulaire de l'orgue de Giromagny, vous propose une présentation avec illustrations sonores de l'orgue de l'église saint Jean-Baptiste. Cette présentation se déroulera à la tribune de l'église.



Journée des Sports

Le dimanche 11 septembre, les clubs sportifs de Giromagny ouvrent leurs portes aux jeunes comme aux moins jeunes qui souhaitent découvrir ou redécouvrir une ou plusieurs activités sportives. Les inscriptions 2022/2023 pourront être prises sur place. Stade Travers, Halle Sportive, gymnase Cosec. De 10h à 12h et 14h à 16h. L'entrée se fera par le parking du stade Travers.



Conseil municipal du 21 juillet

Après l'approbation du compte-rendu de la séance du 16 juin et la communication des décisions prises par le maire depuis cette séance, le Conseil prend connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la communauté de communes et de la commune de Giromagny ; aucune remarque ni décision ne sont formulées sur ce rapport qui ne mentionne pratiquement pas notre commune.

Après deux délibérations à caractère purement technique, le conseil approuve une convention avec l'association du Fort Dorsner pour la mise à disposition de personnel pendant la saison estivale ainsi qu'une convention avec le département pour la mise en place d'un groupement de commandes concernant les panneaux de signalisation.

Le Conseil prend ensuite connaissance du rapport annuel du service des eaux ainsi que du programme de renouvellement des canalisations. Il constate que le rendement actuel de la distribution du captage de Malvaux est très bas (50%) et que le taux de renouvellement des canalisations (1,3 % /an) est très insuffisant pour faire face à cette situation préoccupante.

Après avoir adopté en décembre dernier le principe de l'adhésion de la commune au passe « sport et culture » proposé par la CCVS, le Conseil approuve la signature de la convention de mise en place du dispositif pour la rentrée 2022. Il décide ensuite de réviser la délibération 2197 de 2002 réglementant le stationnement des taxis en fixant les emplacements réservés sur la place de Gaulle en lieu et place du parvis de la mairie.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, la commission intercommunale était très partagée sur la réglementation à adopter concernant les toitures du centre urbain. Après débat le Conseil décide d'adopter une position très libérale en se fondant sur la grande diversité des couvertures qui caractérise actuellement le centre-bourg.

La séance se termine avec l'approbation du programme des travaux de voirie en forêt communale et l'adoption du tracé définitif de la voie verte dont les travaux commenceront à l'automne.

Les travaux d'enfouissement des réseaux ENEDIS, TELECOM et de l'éclairage public sur le Faubourg de Belfort se poursuivent durant ce mois de septembre.

Vous souhaitez apprendre à utiliser une tablette ?

FRANCE SERVICE Giromagny et son conseiller numérique vous proposent une formation gratuite de 10 séances sur tablette numérique « Ardoiz ».

Formation réservée aux plus de 60 ans. Tous les jeudis de 10h à 11h30, du 15 septembre au 17 novembre 2022 dans les locaux de la mairie.

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire auprès de FRANCE SERVICE Giromagny au 03 39 53 06 53 ou franceservices@giromagny.fr



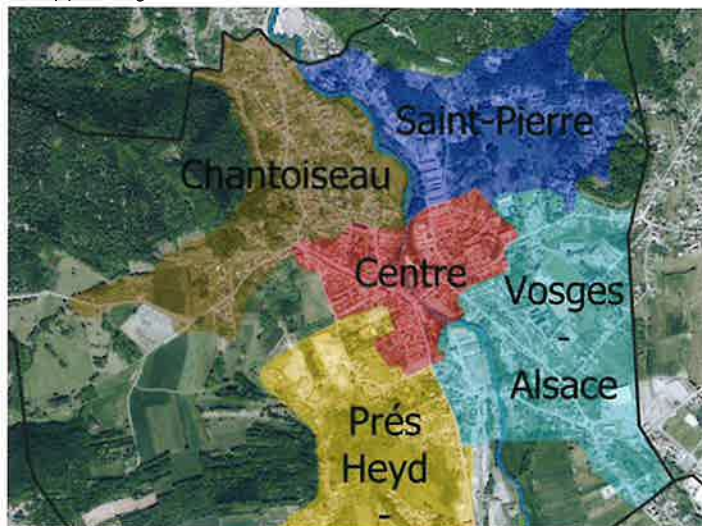
Réunion du quartier Vosges-Alsace

Rendez-vous en mairie

le jeudi 8 septembre à 20h00

Les rues concernées sont les suivantes :

Rue de l'Abattoir, rue de la Gare, allée du Rioz, rue de la Gendarmerie, avenue de Schwabmünchen, rue du Voisinnet, rue André Warnod, faubourg d'Alsace, quartier des Vosges, rue de Vescemont, rue de la Noye, avenue Jean Moulin, allée des Fleurs, rue Hauterive, rue Philippe Berger, rue du Colonel Weber, rue du Rosemont .



Rencontre avec Malick Samb

Depuis novembre 2021, Malick Samb s'active dans notre commune. Âgé de 51 ans, il fut footballeur professionnel dans son pays d'origine, le Sénégal. Il a ensuite été employé dans l'hôtellerie au Maroc.

Dès son arrivée en France, il travaille comme facteur à Belfort et plus spécialement dans la distribution du courrier aux entreprises. C'est lui qui apportait le courrier au service administratif de notre mairie. Malick Samb est désormais agent technique en charge de la gestion locative de notre commune. Vous pouvez le rencontrer sur le marché du samedi ou lors d'une réservation de l'Espace de la Tuilerie. Il gère la maison Mazarin, le gîte communal, les fêtes foraines et les camions de vente. Il est le gestionnaire de tous les événements qui se déroulent sur la commune. C'est à lui aussi que revient la distribution du Giro.com dans votre boîte aux lettres.

Côté privé, Malick aime la musique et la danse. Passionné de football depuis l'âge de 7 ans, c'est pour lui une évidence de poursuivre ce sport en rejoignant le FC Giro-Lepuix où il est licencié. Malick aime le contact avec la population et être au service des autres. Il se sent à l'aise dans notre ville et souhaite remercier les Giromagnien(ne)s pour leur accueil.



La vie communale en images



Le 31 juillet, passage du Tour de France Féminin dans notre ville.



Cinquième édition du festival Fort en Musique : le 12 août, concert donné par Olivier Vernet en l'église Saint Jean-Baptiste. L'organiste titulaire des orgues de la cathédrale de Monaco a enchanté le public avec les sons de l'orgue Verschneider. Le 13 août, concert sous les arbres centenaires du parc Mazarin, donné par le Quatuor Phantasy (alto, hautbois, Violon, violoncelle)



Le 6 août, accueil en mairie des douze jeunes Allemands et des six jeunes Français qui ont participé aux échanges franco-allemand avec la ville jumelée de Schwabmünchen.



Réserviste dans la police nationale

La réserve opérationnelle de la police nationale vient officiellement d'être lancée. Elle s'adresse aux 18 ans et plus qui souhaitent s'engager aux côtés de policiers, en parallèle de leurs études ou de leur emploi. Ce dispositif permet de vivre une expérience humaine, d'être formé et rémunéré pour des missions au sein d'un commissariat, la police aux frontières, les CRS autoroutières ou encore la police judiciaire. Formés, préparés, encadrés, vous accompagnerez les policiers sur le terrain pour effectuer des missions de police. Les candidatures sont ouvertes, une session de formations aura lieu en octobre 2022. Pour plus de précisions, consulter le site internet : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Nos-metiers/Reserve-operationnelle>



Forum sur la création d'entreprise, le vendredi 9 septembre

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Rendez-vous le vendredi 9 septembre à l'espace de la Tuilerie de 13h30 à 17h pour le forum de la création d'entreprise ! Vous y rencontrerez les opérateurs incontournables en matière de création et de reprise d'entreprises (assurances, banques, comptables, organisme de sécurité sociale, organismes d'accompagnement), ainsi que des conseillers de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, dont des spécialistes de la création-reprise. Entrée libre.

Vous avez plus de 18 ans et vous souhaitez vous engager...

Tu as 14 ans, fille ou garçon, et tu brules de devenir Jeune Sapeur-pompier (JSP)... Venez rencontrer les sapeurs-pompiers à la JOURNÉE D'INFORMATION au centre de secours de Giromagny Samedi 10 septembre de 9h à 17h.



InFORTmations

Plusieurs événements viennent rythmer le mois de septembre au fort, en plus des visites dominicales.

Dimanche 11, l'opération Fantastic Picnic revient dans le Territoire de Belfort, afin de profiter des dernières belles journées d'été, l'occasion de passer des bons moments en famille ou entre amis. Vous pourrez découvrir (ou redécouvrir !) le fort à l'occasion d'une visite guidée, suivie de la dégustation de produits locaux sur l'une des plateformes d'angle (non ouverte aux visites habituellement). Renseignements : <https://www.bourgognefranchecomtecomvin-et-gastronomie/fantastic-picnic>.

Les journées européennes du Patrimoine se dérouleront le week-end du 16 au 18 septembre. Au programme : visite guidée de nuit à la lampe à pétrole le vendredi 16 à 20h (sur réservation), visite libre le samedi 17 de 14h à 18h et le dimanche 18 de 10h à 18h. L'occasion d'explorer les deux nouvelles salles et pour les enfants de trouver le code secret du circuit-jeu.

Tarifs, horaires et réservations avant le 04/09 au 06 72 56 42 70 et à fort.dorsner@laposte.net

Lucile Grillon

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966

Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53

CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

Conciliateur de justice

Mercredis 14 & 28 septembre de 14h à 17h

Sur rendez-vous au 06 82 17 55 92

Permanences FNATH

Mardi 20 de 14h à 16h

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire

• 03.84.27.14.18

✉ Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations

• 03.84.27.02.10

✉ Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale

• 03.84.27.14.80

✉ Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

Tribune de l'opposition

Article non fourni

En septembre

Jeu 8 & 22	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Jeu 8	Réunion du quartier Vosges-Alsace - A 20h - Salle du conseil de la Mairie
Vendredi 8	Forum de la création d'entreprise - De 13h30 à 17h à l'Espace de la Savoureuse
Samedi 10	Journée d'information - De 9h à 17h au Centre de Secours de Giromagny
Dimanche 11	Journée des Sports - De 10h/12h à 14h/16h Stade Travers
Vendredi 16	Visite du fort Dorsner à la lampe à pétrole 20h sur réservation
Samedi 17	Présentation de l'orgue - De 14h à 16h - Église St Jean-Baptiste
Dimanche 18	Course de caisses à savon
Samedi 17	Visite libre du fort Dorsner de 14h à 18h.
Dimanche 18	Visite libre du fort Dorsner de 10h à 18h
Mercredi 21	Histoires d'automne - À 10h30 à la Médiathèque à l'espace la Savoureuse.
Samedi 24	Ouverture de saison du Théâtre du Pilier Espace Savoureuse
Mardi 27	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Jeu 29	Don du Sang - De 16h à 19h30
Vendredi 30	Festival Conte & Cie ! - Spectacle « Ravié » à 19h au Théâtre de l'Espace la Savoureuse

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE PASSONS TOUS À LA CAISSE !

Annoncée depuis plusieurs mois, la course de caisses à savon débutera à 10h rue St Pierre (vers l'ancienne discothèque) pour arriver rue Maginot. Les jeunes du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) ainsi que tous les concurrents attendent vos encouragements le long du parcours. Cette course de caisses à savon est une fête avec une dimension de développement durable en favorisant les initiatives de recyclage et de récupération d'objets. La plus belle caisse à savon sera récompensée.

Club Tennis de table

Après cette longue période " covid " sans taper dans la balle, les pongistes de Giromagny ont repris l'entraînement et la compétition en 2022: les jeunes en formation le lundi soir avec Cédric Frelin, entraîneur diplômé et coach départemental, ainsi qu'une équipe en championnat régional 4 et 2 équipes en championnat départemental D1 et D3. Trois jeunes joueurs sortis de notre école de tennis de table font partie de ces équipes et sont inscrits également aux compétitions individuelles jusqu'au niveau national. La détection des futurs champions se fait lors de l'organisation du premier pas pongiste avec les enfants des écoles primaires de la Communauté de Communes, et auparavant lors du Giroports. En juillet et août 2022, en partenariat avec le centre culturel de la Haute Savoureuse, le club a accueilli des jeunes du centre de loisirs pour une découverte et une initiation au tennis de table. Selon la demande, une section loisirs pour les adultes pourrait être remise en place à la rentrée.

Le dimanche 11 septembre, nous serons présents à la Journée des Sports. Le samedi 17 septembre après-midi nous organisons le premier pas pongiste au gymnase du Cosec.

Pour venir jouer avec nous au gymnase de l'école L'homme, vous pouvez contacter le président du Club pongiste de Giromagny Guy Wagner au 06 01 03 10 72.

Le club pongiste de Giromagny



Tribune libre

Le bruit continue, inlassablement, s'immisce dans nos vies, quotidiennement. Je pense aux retraités qui recherchent une quiétude méritée, aux travailleurs attendant le week-end pour se reposer, à tous les citoyens stressés par ce bruit. Disons tous : « halte aux bruits ! » Je ne vois pas comment le centre de Giromagny peut se développer en chassant le flux de circulation à l'extérieur du village. Même après les travaux actuels, les rues des Prés Heyd et Tilleul sont et resteront le boulevard périphérique de Giromagny. Je demande à notre municipalité de bien vouloir prendre en compte cette problématique en établissant une concertation citoyenne qui alliera développement et bien être au sein de notre communauté. Ne chassons pas nos habitants !

Jean-Luc Heidet

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline

Crédit photos : Thierry Marline, Club pongiste

Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Patricia Vuillaumière

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 231 - Dépôt légal 08-2022